

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Le montant que vous payerez est défini par des codes de nomenclature. Le dispensateur de soins choisira le plus approprié à votre situation. Vous payerez le « ticket modérateur », qui vous sera facturé le mois suivant votre visite. Votre mutuelle interviendra pour le solde (« intervention INAMI »).

Des suppléments peuvent s'appliquer dans les plages « déconventionnées ». Le montant des suppléments vous sera communiqué.

Petit lexique pour tout comprendre

Conventionné	Un dispensateur de soins conventionné respecte les tarifs de l'INAMI
BIM	Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée)
Montant total	Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels.
Intervention INAMI	Partie du tarif que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge
Ticket modérateur patient	Partie maximale du tarif que vous prenez en charge, à côté des suppléments éventuels
Supplément patient	Montant maximal qu'un dispensateur de soins facture en plus du tarif de l'INAMI

Combien coûte une consultation* ?

Description des soins	Code	Statut du patient	Montant total	Intervention INAMI	Ticket modérateur	Supplément patient (plages déconventionnées)
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en psychiatrie accrédité	102690	Non-BIM	63.17 €	51.17 €	12.00 €	
		BIM		60.17 €	3.00 €	
Consultation au cabinet par un médecin spécialiste en pédiatrie accrédité	102572	Non-BIM	51.37 €	39.37 €	12.00 €	
		BIM		48.37 €	3.00 €	
Séance d'un traitement psychothérapeutique à son cabinet du médecin spécialiste en psychiatrie accrédité (45 minutes minimum)	109631	Non-BIM	95.41 €	73.01 €	22.40 €	
		BIM		86.45 €	8.96 €	
Séance d'un traitement psychothérapeutique à son cabinet du médecin spécialiste en psychiatrie accrédité (60 minutes minimum) avec prise en charge d'un groupe de patients appartenant à une famille : deux personnes, par personne	109653	Non-BIM	63.72 €	48.60 €	15.12 €	
		BIM		57.68 €	6.04 €	
Séance d'un traitement psychothérapeutique à son cabinet, du médecin spécialiste en psychiatrie (60 minutes minimum) avec prise en charge d'un groupe de patients appartenant à une famille : à partir de la 3e personne, par personne	109550	Non-BIM	32.34 €	24.26 €	8.08 €	
		BIM		29.11 €	3.23 €	
Evaluation psychiatrique approfondie et individuelle (minimum de 120 minutes) d'enfant ou d'adolescent de moins de 18 ans, par un médecin spécialiste en psychiatrie accrédité	109410	Non-BIM	258.01 €	249.33 €	8.68 €	
		BIM		253.67 €	4.34 €	
Concertation entre le médecin spécialiste en psychiatrie accrédité et le psychologue ou l'orthopédagogue, au sujet du traitement ambulatoire d'un patient âgé de moins de 18 ans	109395	Non-BIM	66.50 €	66.50 €	0.00 €	
		BIM		66.50 €	0.00 €	
Traitement psychothérapeutique d'enfant ou d'adolescent de moins de 18 ans par le médecin spécialiste en psychiatrie accrédité (minimum de 60 minutes) par une thérapie de médiation, en la présence et avec la collaboration d'un ou de plusieurs adultes	109675	Non-BIM	124.93 €	116.25 €	8.68 €	
		BIM		120.59 €	4.34 €	
Consultation téléphonique par un médecin	101732	Non-BIM	11.93 €	9.93 €	2.00 €	
		BIM		10.93 €	1.00 €	

* Les prix sont à titre informatif et peuvent être modifiés suite aux indexations effectuées par l'INAMI

Ne posez pas un lapin à votre médecin...

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance :

- Rendez-vous sur www.saintluc.be > Annuler un rendez-vous
- Contactez le secrétariat de la consultation concernée par téléphone